



## UNE MISS VENUE DE LOYES

### FÉLICITATIONS À AGATHE ANDRIEUX : ÉLUE PREMIÈRE DAUPHINE À L'ÉLECTION MISS RHÔNE-ALPES

Agathe Andrieux a été élue Miss Bresse le 27 juin dernier chez Georges Blanc, à Vonnas.

Puis elle a remporté, deux semaines plus tard, le titre de Miss Pays de Ain 2021, à la salle "l'Intégral" de Belley.

Candidate à l'élection de Miss Rhône-Alpes le 25 septembre à Chambéry, elle est élue première dauphine de Charlotte Faure.

Habitante de Loyes, cette jeune fille de 20 ans, étudiante en biologie, prépare actuellement une licence en sciences de la vie. Sportive, elle est également double championne de France de rock acrobatique (avec l'école de danse Lopez après avoir débuté au Dynamic club).

Soutenue par la commune et par un car entier de supporters, lors de la soirée à Chambéry, Agathe poursuit l'aventure dans le monde des Miss et nous lui témoignerons, dès que son agenda le lui permettra, tous les honneurs qu'elle mérite lors d'une prochaine cérémonie.

Félicitations ! Et souhaitons-lui encore de merveilleux moments.



### EDITO

Comme chaque année, le mois de septembre rime avec rentrée et notamment avec rentrée scolaire.



Éric BEAUFORT  
Maire

Celle-ci s'est globalement bien passée avec tous nos enfants présents, le 2 septembre, à l'école du Toison. Les protocoles liés à Vigi-pirate et à la COVID19 sont restés pratiquement identiques à ceux mis en place en fin d'année scolaire. Nous sommes bien entendu en permanence à l'écoute de l'évolution de la législation afin de respecter l'ensemble des mesures gouvernementales relayées par la préfecture.

Concernant l'école élémentaire, l'étude concernant l'optimisation énergétique du bâtiment, intégrant le rafraîchissement, a été validée et les demandes de subventions envoyées, afin d'envisager les travaux pour les vacances d'été de 2022.

Bonne nouvelle également, puisque nous avons obtenu une subvention de 18 000 € dans le cadre du plan de relance gouvernemental, nous permettant de finaliser l'équipement informatique avec ordinateurs, classes mobiles et vidéo projecteurs interactifs.

Toujours concernant les travaux d'optimisation énergétique, ceux attendus depuis longtemps du centre Innovance vont débuter pendant les vacances de la Toussaint. Cette opération intégrant, elle aussi, un système de rafraîchissement, rendra le centre indisponible durant cette période. Des solutions de remplacement seront mises en place avec les associations impactées.

Les usagers seront, je l'espère, satisfaits du résultat final, qui alliera économie d'énergie et confort d'utilisation.

C'est dans ces nouvelles conditions d'accueil que nous recevrons, peut-être, Agathe ANDRIEUX, élue Miss Bresse puis Miss Pays de l'Ain et qui vient juste d'être élue première dauphine, aux élections de Miss Rhône-Alpes, comme vous pourrez le lire dans ce numéro.

En attendant le retour de festivités plus nombreuses et régulières, j'espère que vous avez, toutes et tous, effectué votre rentrée dans les meilleures conditions.

A bientôt.

## RÉFECTION DE LA VOIRIE DE LA ZONE ARTISANALE SOUS LA GARE

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain a réalisé la réfection de la voirie dans la zone artisanale.

A cette occasion, un sens unique a été mis en place pour plus de sécurité.



## RESTAURATION DU PETIT PATRIMOINE COMMUNAL

Un groupe de travail, rattaché à la commission "Environnement", s'est constitué en vue de répertorier et d'étudier la possibilité de mise en valeur du petit patrimoine de la commune.

Au mois de mai, Hélène Josserand et Joëlle Kruchten, deux conseillères municipales volontaires très impliquées dans ce groupe, accompagnées de Monique Bozzaco, vice-



← Avant

Après →

présidente du comité de fleurissement, ont nettoyé les monuments aux morts de Loyes et de Mollon, pour accueillir la cérémonie du 8 mai. Elles sont également intervenues sur la Croix de l'entrée sud de Mollon, sous les applaudissements de passants, apparemment admiratifs de l'opération. Merci à elles.

Dans le prolongement de cette initiative, elles envisagent de "redonner vie" à une très belle croix, située cette fois à Villieu.



## LE COMITÉ DE FLEURISSEMENT A REPRIS DU SERVICE

Comme vous l'avez remarqué, Villieu Loyes Mollon a repris des couleurs avec toutes les plantations réalisées par le comité de fleurissement. Début mai, les bénévoles du comité de fleurissement se sont donné rendez-vous au local technique des services de la commune pour remplir les jardinières et les pots de géraniums, de surfinias, de gazanias, de bégonias "Dragon red", de roses d'Inde etc. Le personnel communal a été sollicité pour mettre en place les jardinières dans les trois villages. Environ 1 500 plants ont été nécessaires à la réalisation de ce fleurissement.

Les bénévoles ont également effectué des plantations dans les divers massifs, notamment près de l'église de Loyes, du cimetière de Villieu et la fontaine de Mollon.



Cette année le rond-point de l'école du Toison a été réaménagé.

### Un petit bémol :

Il est à déplorer le vol de fleurs à divers endroits...

## NOUVELLES MODALITÉS D'ACCÈS AUX 7 DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE

Les déchèteries sont ouvertes aux particuliers et aux professionnels. Le budget annuel de fonctionnement des déchèteries est en constante augmentation du fait de l'explosion des tonnages apportés et des coûts de traitement des déchets qui ne cessent de croître (tarifs des exutoires de traitement mais aussi taxes sur les activités polluantes). A titre d'information, cela a représenté 3 222 579 € de dépenses en 2019, pour 336 402 € de recettes (accès payants des professionnels et autres recettes). Le compte n'y est pas ! A partir du 1<sup>er</sup> avril 2021, les tarifs d'accès aux déchèteries évoluent :

Particuliers	Tous types de véhicules avec PTAC < 3,5 Tonnes		Véhicules avec PTAC > 3,5 T
	Avant le 1 <sup>er</sup> avril 2021	A partir du 1 <sup>er</sup> avril 2021	
	Nombre de passages illimité	0 € par passage	Accès interdit
A partir du 1 <sup>er</sup> avril 2021	de 1 à 20 passages par an	0 € par passage	Accès interdit
	+ de 20 passages par an	8 € par passage	Accès interdit

En 2020, 1 213 foyers ont dépassé les 25 passages sur plus de 30 700 foyers inscrits, soit 4 % des accès de particuliers. Le coût moyen par passage (référence 2019) est de 14 € payé par la collectivité, en fonction du type de déchets (coût nettement plus élevé pour les encombrants notamment).

### Pourquoi rendre les passages payants à partir du 26<sup>e</sup> passage dans l'année pour les usagers inscrits en tant que particuliers ?

Le premier objectif de la limitation du nombre de passages est de réduire la coactivité en déchèterie et tous les risques associés. En effet, une déchèterie est un site technique où circulent de nombreux véhicules, engins et individus (on dénombre jusqu'à 600 entrées par jour sur une seule déchèterie). Les risques d'incidents existent et doivent être évités au maximum. En réduisant la fréquence de nos apports, ces risques sont réduits d'autant.

Le second objectif est de faire participer au financement les plus gros utilisateurs. Cette participation au-delà de la 25<sup>ème</sup> visite ne concernera qu'environ 3% des usagers. Le tarif de 8 € ne couvre alors que la moitié du coût réel du service. Les recettes sur une année entière devraient augmenter de 120 000 €.

Professionnels		Véhicules légers	Camionnette avec PTAC < 2,6 t	Camionnette avec PTAC > 2,6 t	Véhicules avec PTAC > 3,5 t
Avant le 1 <sup>er</sup> avril 2021	Nbre de passage illimité	5 € par passage	10 € par passage	10 € par passage	Accès interdit
A partir du 1 <sup>er</sup> avril 2021	de 1 à 25 passages / an	5 € par passage	10 € par passage	13 € par passage	Accès interdit
	+ de 25 passages / an	8 € par passage	15 € par passage	20 € par passage	Accès interdit

Comment cela va se passer pour les foyers ayant plusieurs véhicules ?

Un foyer peut avoir plusieurs véhicules inscrits. La facturation se fait par foyer. Ainsi, si Monsieur et Madame Exemple ont deux véhicules et que, sur une année civile, l'un fait 12 passages et l'autre fait 16 passages. Le foyer comptabilise donc 28 passages, il paiera 3 passages soit  $3 \times 8 \text{ €} = 24 \text{ €}$  sur l'année.

Le changement commence en avril 2021, comment vont être comptabilisés les passages ?

Pour l'année 2021, le décompte des passages commence au 1<sup>er</sup> avril et est calculé au prorata sur les 3 trimestres de mise en œuvre. Les accès seront payants pour les particuliers à partir du 20<sup>e</sup> passage (entre le 1<sup>er</sup> avril et le 31 décembre 2021). Si Monsieur et Madame Exemple font 21 passages du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2021, ils seront facturés pour 1 passage (8 €).

VILLIEU-LOYES-MOLLON

# Un Villacusien remporte le concours d'éloquence de Bourg-en-Bresse

À 23 ans, Valérian Ellul s'est vu remporter le concours d'éloquence de Bourg-en-Bresse le 31 mai dernier. Rencontre avec ce jeune Villacusien aux multiples facettes.

Batteur dans un brass band, membre d'une troupe de reconstitution médiévale à Pérouges, étudiant en histoire... Et manutentionnaire pour l'Opéra de Lyon le temps d'un été. Valérian Ellul a plus d'une corde à son arc. Il est aussi l'heureux vainqueur du huitième concours d'éloquence au théâtre de Bourg-en-Bresse. C'est la deuxième fois que le jeune homme de Villieu-Loyes-Mollon participe à cette compétition, organisée par l'association bourgienne étudiante Jurist'Jeunes. L'année dernière, il avait atteint la demi-finale.

Très peu d'improvisation, beaucoup de préparation  
« La première fois, c'était un défi personnel, se remémorer Valérian. Cette année, l'enjeu, c'était vraiment de gagner ! » En finale, l'étudiant en master MEEF (métiers du professorat et de l'éducation) devait composer avec le sujet : « Le divertissement est le



Valérian Ellul participe pour la deuxième fois au concours d'éloquence de Bourg-en-Bresse.  
Photo Progrès/Amandine EYMES

meilleur régime contre le poids de l'existence. » Aux participants de prouver, à travers une joute verbale, s'ils sont pour ou contre. « Les arguments sont venus naturellement car je suis plutôt

d'accord », complète Valérian Ellul. En temps normal, les concurrents ont une semaine de préparation par texte. « Cette année, nous avons eu un mois. Ce qui a laissé le temps de faire des recherches,

de comparer les auteurs », poursuit le jeune Villacusien. Avant d'ajouter : « J'ai très peu improvisé, à part quelques changements de tournure de phrase au dernier moment. »

« Je me suis caché derrière ma prestation pour oublier le trac »  
Valérian Ellul

Un texte fluide, convaincant et rythmé pour intéresser le public. C'est le combo gagnant du concours de l'éloquence, selon Valérian. Covid-19 oblige, il a dû toucher et persuader avec ses mots devant un auditoire de 200 personnes seulement.

Mais avant la demi-finale, les deux phases éliminatoires se sont déroulées à huis clos : chaque candidat devait filmer sa prestation, retransmise ensuite sur YouTube. « Je n'étais pas très fier de mes prestations avant la demi-finale. Je fonctionne beaucoup aux blagues mais sans public, pas de réactions... C'était compliqué », déplore Valérian. Qui a pourtant gagné haut la main. « Je n'ai pas été impressionné par le public, je me suis caché derrière ma prestation pour oublier le trac », sourit-il.

Ce qu'il aime le plus dans l'éloquence ? « L'exercice de l'écriture » mais surtout « réussir à obtenir le silence ». « C'est un mélange entre une impression de contrôle et de partage, c'est très satisfaisant », conclut le jeune homme, qui compte bien mettre en lumière sa rhétorique lors de sa carrière de professeur d'histoire...

Amandine EYMES

## FRANCE SERVICES - PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

### Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

France services, c'est le retour du service public au cœur des territoires ! Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, accès à vos services en ligne, etc. À moins de 30 minutes de chez vous, dans les communes d'Ambérieu en Bugey et Saint Rambert en Bugey, les agents de votre France services sont formés et disponibles pour vous accompagner dans vos démarches du quotidien.

France services, c'est avant tout un guichet unique qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics : le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, les Finances publiques, Pôle emploi, l'Assurance retraite, l'Assurance maladie, la CAF, la MSA et la Poste.

Ainsi, pour résoudre vos démarches les plus complexes, les agents peuvent s'appuyer sur leurs correspondants au sein du réseau de ces neuf partenaires nationaux mais aussi sur leurs partenaires locaux.

### Des difficultés pour accéder aux services numériques ?

Création d'une adresse e-mail, impression ou numérisation d'un justificatif, simulation d'allocations, création de vos identifiants pour accéder au service public en ligne, etc.



Pour vos démarches du quotidien, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS  
france-services.gouv.fr

Les agents France services vous accompagnent également dans l'utilisation des outils informatiques et numériques du quotidien. En complément des démarches administratives, les France services vous donnent accès à des postes informatiques en libre-service.

### BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES ?

Sur Ambérieu en Bugey, vous pouvez prendre rendez-vous au 04 74 35 30 97 ou par courriel : amberieu@france-services.gouv.fr

Sur Saint Rambert-en-Bugey, vous pouvez prendre rendez-vous au 06 22 95 90 58 ou par courriel : strambert@france-services.gouv.fr

**Entreprise de maçonnerie**  
**s.a.r.l J. MENAND**  
Fondée en 1959  
1049 Av Charles de Gaulle • 01800 VILLIEU • Tél. 04 74 61 02 85  
Email : eric.menand@wanadoo.fr • www.maçonnerie-menand.fr

**INGECAM**  
MAITRISE D'ŒUVRE  
Éric BOIREAU  
Port. : 06 71 20 35 63  
Bâtiments industriels • agro-alimentaires  
Boutiques des métiers de bouche  
Maisons individuelles • rénovations  
113 chemin de la Ruelle Roman  
01800 VILLIEU LOYES MOLLON  
E-Mail : ingecam@wanadoo.fr

**HORIZON VERT**  
Conception, création et entretien d'espaces verts  
Engazonnement Tonte Débroussaillage  
Plantation Taille et Élagage  
Pavage et Macramé Paysagère  
Arrosage automatique  
Bastien NUGIER  
06 22 56 67 65  
Conception, création et entretien d'espaces verts  
HORIZON VERT - 36 rue Monplaisir - 01800 Villieu Loyes Mollon - Tél. 04 74 37 01 98

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**  
**Serge JUENET**  
Electricien depuis 1980  
INDUSTRIE - VILLAS NEUF et RÉNOVATION  
Didier Juenet  
640 rue neuve  
01800 RIGNIEUX-LE-FRANC  
04.74.61.35.14  
www.juenet-electricite.com  
sarl.juenet.serge@gmail.com

**Ent. JM Fernandes**  
Plâtrerie - Peinture  
Petits travaux de carrelage / Décoration / Patines sur meubles  
"Buchin" - 01800 VILLIEU LOYES MOLLON  
06 60 55 80 83

**Benjamin COLLINET**  
06 18 94 70 91  
bcetp@laposte.net  
01800 VILLIEU

**BCETP**  
terrassement - vrd  
enrobés designs  
bcetp

## FINALEMENT, ILS L'ON FAIT !



L'autorisation ayant été annoncée trop tardivement pour organiser un événement comme celui du 14 juillet, le maire et ses adjoints ont décidé, à regret, d'annuler le bal et le feu d'artifice du 13 juillet.



habitants, le président et son équipe ont tout de même tenu

Mais l'équipe du Comité des Fêtes ne l'a pas entendu de cette oreille. Cet événement étant toujours très attendu car très apprécié des

à offrir ce moment convivial à la population. Ils ont contacté les fournisseurs et les prestataires concernés et après discussion, planification et programmation, le Comité a réussi à proposer, certes un mois plus tard, cette belle soirée à laquelle petits et grands aiment participer.

Alors bravo et un grand merci à toute l'équipe, qui ne cesse de donner de son temps pour nous.



## RENTRÉE SCOLAIRE 2021 / 2022



C'est le jeudi 2 septembre que les portes de l'école du Toison se sont rouvertes pour la rentrée 2021/2022.

L'effectif total cette année est de 271 élèves en classes élémentaires et 156 en maternelles.

Nous accueillons de nouveaux personnels : Mme Iris GARDON (CE1), M. Quentin GARDON (CE1/CE2), et Mme Tiphanie BETSCHER, professeur des écoles stagiaire, qui assure les compléments des temps partiels de Mme TENZE (CE1) et de Mme CASLOT (CE2).

Une Aide aux Elèves en Situation de Handicap (AESH) mutualisée s'occupe à plein temps de 3 élèves.



Quelques aménagements de classes sont à préciser. Les classes du cycle 3 (CM1/CM2) qui étaient au rez-de-chaussée sont regroupées à l'étage permettant ainsi de réunir celles du cycle 2 (CE1/CE2) en bas.

Le projet "école multisports" se poursuit à raison d'une heure par semaine pour chaque classe, avec Jérémy BERTRAND, en co-animation avec les enseignants.

Nous souhaitons une bonne année à nos écoliers, pleine de réussites et de progrès.

## POUR BIEN FINIR LA SOIRÉE



Offrir un lieu pour bien finir la soirée, voilà ce qu'Arnold, jeune directeur de 34 ans, vous propose dans son club discothèque le Blow.

En 2019, Arnold fait l'acquisition du BPM et engage de gros travaux pour moderniser et relouer l'établissement : éclairage, son, peinture, ventilation, création d'une salle "sans musique", nettoyage des extérieurs, bref, c'est un tout nouveau décor qu'offre le Blow lors de son ouverture le 27 mars 2020.

Malheureusement les mesures gouvernementales face à la crise sanitaire que traverse alors le pays, contraignent Arnold à garder sa discothèque fermée.

Ce n'est que le 13 juillet dernier que les portes s'ouvrent enfin. Mais la Covid19 est toujours là et il faut montrer "patte blanche" pour passer le service d'ordre présent et accéder à l'in-



\*L'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.

térieur : Pass sanitaire obligatoire, test antigénique obligatoire pour les non vaccinés et port du masque conseillé.

Une fois à l'intérieur, vous découvrez un comptoir immense, où on vous sert un large choix de boissons alcoolisées\* ou non, une spacieuse piste de danse bordée de mezzanines où vous pourrez vous installer entre amis, dans de confortables sofas. Sur la scène, un DJ anime la soirée.

A partir de septembre, des danseurs, danseuses, groupes et autres performeurs viendront compléter les animations et des soirées à thème seront également organisées.

Ouvert de 23 h à 6 h du matin, le Blow est LE Lieu où il faut aller pour finir vos soirées.

## RÉOUVERTURE DE L'HÔTEL RESTAURANT LE CHANEL



Après la reprise de l'hôtel restaurant "La Mère Jacquet", Jean-Pierre DANJEAN ouvre de nouveau les portes de ce bel établissement, rénové et sublimé par des travaux et des prestations de qualité. Respectueux des interdictions sanitaires dues à la Covid19, ce n'est qu'à partir du 9 juin dernier que le personnel a enfin pu reprendre ses fonctions et accueillir le public.

Le restaurant propose différents menus et une carte généreuse ainsi qu'un menu du jour, servi le midi<sup>(1)</sup> à 15,90 € comprenant 1 entrée, 1 plat, 1 dessert, 1 boisson et 1 café.

L'hôtel vous accueillera dans des chambres confortables, spacieuses et agréables avec vue sur la piscine<sup>(2)</sup> pour 79 € la nuit.

L'établissement reçoit également toutes sortes d'événements : séminaires, mariages, conférences, etc.

Alors n'hésitez pas à réserver votre table et/ou votre chambre, vous serez bien reçus et toujours satisfaits.



## LA VIE, TRÈS ACTIVE, DE NOS SENIORS



Un petit groupe de résidents du foyer logement "Les Ecuireuils" est parti sur les Hauts de Cerdon, se balader et visiter le chantier de l'ancienne église de St Alban, datant du XII<sup>e</sup> siècle.

Une sortie bien agréable, étant donné la découverte de cette petite pépite, isolée en plein milieu d'un champ. Une balade qui a pu se faire grâce à la Maison d'Enfats à Caractère Social (MECS) de Mollon qui nous a prêté son minibus.

Jeudi 20 mai, les résidents qui le souhaitent, ont participé à la première séance de zoothérapie (médiation animation). Cochons d'Inde, lapin et chien étaient au rendez-vous pour le plus grand plaisir de nos seniors. Car mine de rien, le contact avec les animaux est un réel manque pour nos aînés qui ont, depuis leur enfance, été habitués à vivre avec ces petites bêtes à poils. Une autre séance aura lieu en septembre prochain. Les résidents ont clairement dit avoir hâte de les retrouver.



Mardi 17 mai 2021, les usagers de la résidence autonomie « Les Ecuireuils » ont eu le plaisir de retrouver Claudie, professionnelle en expression corporelle et sonore. Tous s'étaient déjà rencontrés l'an passé pour une première séance de musicothérapie.

Une reprise en douceur s'est alors effectuée.

L'expérimentation de nouveaux instruments reste toujours une belle découverte, le tout dans une bonne humeur au son de la guitare, jouée par Claudie.

Quatre autres séances sont à venir.

A suivre...



Le jeudi 22 juillet, un esprit de zénitude régnait à la résidence "Les Ecuireuils". Les résidents ont en effet participé au premier atelier de sophrologie de l'année. Après 1 h 30, la gestion du stress, la qualité du sommeil, la confiance en soi et "le lâcher prise" n'avaient plus de secret pour eux.

Très appréciées par les participants, les séances se poursuivront en 2022.

Dimanche 30 août 2021 à 10 h, l'alarme incendie a retenti à la résidence "Les Ecuireuils". Quelle a été la surprise des occupants en voyant arriver le camion des sapeurs-pompiers de la commune, devant l'établissement.

Heureusement, ce n'était qu'un simple exercice. Toutefois, cela a été une expérience très constructive pour l'ensemble des résidents qui ont ainsi été rassurés en constatant l'efficacité de nos sapeurs-pompiers volontaires. Ces derniers ont, en effet, réussi à évacuer tous les habitants du foyer dans un temps raisonnable et sans qu'aucun incident ne soit à déplorer.

C'est donc durant presque deux heures que l'équipe des secouristes, des usagers ainsi que Mme Blanchard, adjointe au Maire et Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), se sont prêtés au jeu de l'évacuation mais aussi du rappel des gestes premiers à avoir en cas d'incendie ou accidents domestiques.



## ENTRETIEN DES COURS D'EAU ET DE LEURS BERGES : QUI EST RESPONSABLE ?

**A l'attention des propriétaires terriens riverains des cours d'eau "Le Toison" dans les villages de Loyes et Villieu et "Le Gardon" dans le village de Mollon.**

Ces deux cours d'eau sont l'une des richesses de notre commune, de par leur écosystème dynamique, leur faune mais aussi pour le plaisir de promenades le long de leurs rives dans les zones non privatives.

Toutefois il faut les entretenir pour éviter des inondations chez les habitants riverains et la dégradation de nos routes et ponts.

### Le scénario de ces inondations est toujours le même :

Initialement, le lit du cours d'eau est encombré par des obstacles préexistants. Lors d'un phénomène pluvieux intense et prolongé, un embâcle se crée par agglomération de matériaux contre cet obstacle initial. Rapidement, un barrage se forme, bloquant de grandes quantités d'eau.



Quand la pression de l'eau devient trop grande, le barrage se rompt, créant une vague faisant sortir le ruisseau de son lit. Souvent de nouveaux embâcles secondaires se créent au niveau des ponts en aval.

### Les berges et le lit des cours d'eau appartiennent aux propriétaires riverains jusqu'au milieu du cours d'eau

Les berges et le lit des cours d'eau non domaniaux, comme le Toison et le Gardon, appartiennent aux propriétaires riverains jusqu'au milieu du cours d'eau. L'entretien du lit et des berges est de la responsabilité de ces propriétaires riverains. Il n'est pas soumis à procédure administrative, déclaration ou autorisation.

#### Tous les propriétaires riverains doivent :

1. De manière préventive et régulière, veiller à ne jamais bloquer ou encombrer le lit de ces cours d'eau par :

- clôture, grillage ;
- herbes issues des tontes ou houppier (frêche) après coupes d'arbres ;
- barrage artificiel ;
- Passerelles dans leur lit majeur.

2. De manière périodique (une à deux fois par an), de procéder aux opérations suivantes :

- entretenir les arbustes des rives par élagage ou recépage ponctuel, sans dessoucher afin de ne pas déstabiliser les berges ;
- couper les arbustes repoussant dans le lit du cours d'eau ;
- enlever les embâcles, tels que les branches et troncs d'arbre, qui entravent la circulation naturelle de l'eau ;
- enlever éventuellement quelques petits atterrissements localisés de sédiments, à condition de ne pas modifier sensiblement la forme du gabarit de la rivière ;
- faucher et tailler éventuellement les végétaux trop envahissants se développant dans le lit du cours d'eau.

Exemples d'entretien courant d'un cours d'eau non soumis à procédure administrative



Onema • L'entretien des cours d'eau et des fossés • Aspects réglementaires • Mai 2015

Nous comptons sur votre participation à cet effort collectif afin de préserver ce patrimoine vivant.

Ce peut être aussi l'occasion de se concerter entre voisins et de transformer cette activité en moment de convivialité.

#### Références :

##### Code de l'environnement

Chapitre V : Dispositions propres aux cours d'eau non domaniaux (Articles L215-1 à L215-18)

Section 3 : Entretien et restauration des milieux aquatiques (Articles L215-14 à L215-18)

Article L215-14 Modifié par Loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 - art. 8 () JORF 31 décembre 2006

Sans préjudice des articles 556 et 557 du code civil et des chapitres Ier, II, IV, VI et VII du présent titre, le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives. Un décret en

Conseil d'Etat détermine les conditions d'application du présent article.

Article L215-16 Modifié par Loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 - art. 8 () JORF 31 décembre 2006

Si le propriétaire ne s'acquiesce pas de l'obligation d'entretien régulier qui lui est faite par l'article L. 215-14, la commune, le groupement de communes ou le syndicat compétent, après une mise en demeure restée infructueuse à l'issue d'un délai déterminé dans laquelle sont rappelées les dispositions de l'article L. 435-5, peut y pourvoir d'office à la charge de l'intéressé.

Le maire ou le président du groupement ou du syndicat compétent émet à l'encontre du propriétaire un titre de perception du montant correspondant aux travaux exécutés. Il est procédé au recouvrement de cette somme au bénéfice de la commune, du groupement ou du syndicat compétent, comme en matière de créances de l'Etat étrangères à l'impôt et au domaine.

## APPEL AUX BÉNÉVOLES

La municipalité de Villieu Loyes Mollon recherche des assesseurs bénévoles pour la tenue des bureaux de vote lors des prochaines élections : Présidentielles les 10 et 24 avril 2022 - Législatives les 12 et 19 juin 2022.



Pour être assesseur, il suffit d'être majeur, inscrit sur la liste électorale de la commune et de nationalité française ou ressortissant de l'Union Européenne.

Le rôle de l'assesseur est d'assister le président du bureau de vote soit en recueillant la signature de l'électeur sur la liste d'émargement après son vote, soit en estampillant la carte électorale de l'électeur et éventuellement en aidant le président au contrôle de l'identité des électeurs.

Si vous êtes intéressé(e)s par cette démarche civique, contactez l'accueil de la mairie par téléphone au : 04 74 61 04 60 ou par E-Mail à l'adresse : [mairie@mairievlm.fr](mailto:mairie@mairievlm.fr)

## Agenda

En raison de la situation sanitaire actuelle et des décisions préfectorales instables, nous vous invitons également à suivre l'évolution des actualités sur nos différents supports de communication et notamment sur l'application "Panneau pocket".

Merci pour votre compréhension.



Dépannage - Installation  
Travaux - Conseils

06 52 73 29 19

[www.busiris.net](http://www.busiris.net)  
[contact@busiris.net](mailto:contact@busiris.net)



la malle à lunettes  
*opticienne à domicile*

+ de 400 montures - Lentilles de contact - Solaires  
Tous types de verres (unifocaux, progressifs, polarisés,...)  
Accessoires (anti-buée, produits nettoyant, états,...)  
Conseils personnalisés - Contrôle de votre vue\*  
Tiers-payant

\*\* ceci n'est pas un examen médical

Votre opticienne chez vous\*,  
rien que pour vous.

\*ou à votre bureau, chez vos enfants, des amis, c'est vous qui décidez.

Pour prendre rendez-vous avec Mélanie Sion

Par téléphone 06.83.06.42.86 Site Internet [www.lamallealunettes.com](http://www.lamallealunettes.com)

Par mail [lamallealunettes@gmail.com](mailto:lamallealunettes@gmail.com) Réseaux sociaux @lamallealunettes

Dans la limite de 40km autour de Villette-sur-Ain. Déplacement offert.

390 rue de la Gare  
01800 Villieu Loyes Mollon  
04 74 61 41 04  
[parquets-ayme.fr](http://parquets-ayme.fr)

AYMÉ

[ayme.parquet@gmail.com](mailto:ayme.parquet@gmail.com)

**SAS AYMÉ 06 07 65 48 13**

VIVIEN GUILLOUT

Élagueur-grimpeur

Tél. 06 82 02 75 92

TAILLE ET ÉLAGAGE

ABATTAGES DÉLICATS

ENTRETIEN PARCS ET JARDINS



127 route de la Dombes - 01160 Priay  
[vivienguillout@gmail.com](mailto:vivienguillout@gmail.com)  
[arboresens.e-monsite.com](http://arboresens.e-monsite.com)



Lydie WAREMBOURG

KINÉSIOLOGIE  
ALLERGIES  
Bye Bye Allergies®  
SOINS ÉNERGÉTIQUES  
Access Bars®  
Access Lifting®

52 rue du Dr Fuvel  
01800 MEXIMIEUX

**06 24 71 69 41**

[lydie.warembourg@laposte.net](mailto:lydie.warembourg@laposte.net)



FAURE PLAINE DE L'AIN

Répond à toutes vos envies de voyages :

- Transports scolaires
- Transports occasionnels : déplacements clubs sportifs, sorties en groupe, sorties individuelles et à la journée
- Créateur de voyages

NOUS CONTACTER :

55 rue de Janivon  
01800 Villieu Loyes Mollon  
Tél. : 04 74 61 10 35  
[contact@faure-plainedelain.fr](mailto:contact@faure-plainedelain.fr)  
[www.faure-plainedelain.fr](http://www.faure-plainedelain.fr)